



Séance ordinaire du conseil d'arrondissement du mardi 2 septembre 2025 à 19 h

ORDRE DU JOUR

10 – Sujets d'ouverture

- 10.01** Ouverture de la séance
- 10.02** Information par les membres du conseil d'arrondissement
- 10.03** Période d'intervention du public sur les demandes de dérogation mineure :
 - 10410, Grande Allée - Lot 1 996 419 du cadastre du Québec** - Autoriser l'empiètement d'une unité de stationnement en cour avant, et ce, malgré l'article 571 du Règlement d'urbanisme de l'arrondissement (40.16).
 - Bâtiment projeté - Lot 2 495 062 du cadastre du Québec** - Autoriser une unité de stationnement en cour avant, et ce, malgré le Règlement d'urbanisme de l'arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville (01-274) (40.17).
- 10.04** Correspondance et dépôt de documents
- 10.05** Période de questions du public
- 10.06** Période de questions des membres du conseil
- 10.07** Adopter l'ordre du jour de la séance ordinaire du conseil d'arrondissement du 2 septembre 2025.
- 10.08** Approuver les procès-verbaux de la séance ordinaire tenue le 2 juillet 2025 et de la séance extraordinaire du conseil d'arrondissement tenue le 7 août 2025.

20 – Affaires contractuelles

- 20.01** Accorder un contrat de services professionnel de gré à gré à Pépinière Jardin 2000 inc. pour l'approvisionnement, la plantation et l'entretien d'arbres et de végétaux de la forêt du parc Henri-Julien - Dépense totale de 65 000 \$, taxes incluses (contrat : 53 566,87 \$ + budget de contingences : 5 892,35 \$ + incidences : 5 540,78 \$) (AC_GAG_DDT_2025_0038) / Approuver un projet de convention à cet effet.
- 20.02** Autoriser une dépense additionnelle de 99 000 \$, taxes incluses, financée à même le budget de contingences afin d'augmenter le budget d'incidences dans le cadre des travaux de réaménagement du parc Jean-Martucci, majorant ainsi le montant total du budget de 220 000 \$ à 319 000 \$, taxes incluses.

- 20.03** Accorder un contrat à L.M.L. Paysagiste et Frères inc. pour l'exécution des travaux de réfection du revêtement synthétique du terrain de soccer du parc de Louisbourg - Dépense totale de 1 104 314,70 \$, taxes incluses (contrat : 948 871,14 \$ + contingences : 47 443,56 \$ + incidences : 108 000 \$) - Appel d'offres public S-AC-2025-016 - 2 soumissionnaires.
- 20.04** Accorder un contrat à Construction Arcade pour des travaux de construction d'un ouvrage permanent d'aide à la protection contre les inondations sur la rue Crevier entre le boulevard Gouin Ouest et la rivière des Prairies - Dépense totale de 3 354 719,25 \$, taxes incluses (contrat : 2 447 800 \$ + contingences : 489 560 \$ + incidences : 417 359,25 \$) - Appel d'offres public S-AC-2025-010 - 6 soumissionnaires.
- 20.05** Accorder un contrat à Aménagement Promovert pour des travaux de réaménagement du parc J.-J.-Gagnier - Dépense totale de 2 311 401,53 \$, taxes incluses (contrat : 1 973 961,05 \$ + contingences : 129 289,74 \$ + incidences : 208 150,74 \$) - Appel d'offres public S-AC-2025-008 - 3 soumissionnaires.
- 20.06** Accorder un contrat à Salvex inc. pour des travaux d'aménagement d'une microplace à l'intersection des rues Prieur et Parthenais - Dépense totale de 810 811,29 \$, taxes incluses (contrat : 661 646,63 \$ + contingences : 66 164,66 \$ + incidences : 83 000 \$) - Appel d'offres public S-AC-2025-017 - 3 soumissionnaires.
- 20.07** Accorder un contrat à Salvex inc. pour des travaux d'aménagement d'une place publique destinée aux jeunes, au parc Marcelin-Wilson - Dépense totale de 1 353 982,79 \$, taxes incluses (contrat : 1 158 166,17 \$ + contingences : 115 816,62 \$ + incidences : 80 000 \$) - Appel d'offres public S-AC-2025-015 - 8 soumissionnaires.
- 20.08** Accorder un contrat de gré à gré à Les Terrassements Multi-Paysages inc. pour la réfection de la surface de pavés de béton préfabriqué à la place des P'tits chars - Dépense totale de 89 234,07 \$, taxes incluses (contrat : 62 940,07 \$ + contingences : 6 294 \$ + incidences : 20 000 \$) - 3 soumissionnaires.
- 20.09** Ratifier la convention de services intervenue avec Ville en vert pour le programme de Ruelles vertes et communautaires, pour la période du 1er janvier au 31 décembre 2025 / Autoriser une dépense totale de 33 610 \$, taxes incluses / Imputation à la réserve développement (30 690,41 \$, net de ristournes).
- 20.10** Accorder une subvention sous forme de gratuité d'une valeur de 2000 \$ à Société de développement commercial District central, afin de permettre l'occupation permanente du domaine public des éléments de signalétique.
- 20.11** Accorder une subvention sous forme de gratuité d'une valeur annuelle maximale de 2000 \$ à Association des gens d'affaires de Gouin Ouest (AgaGO), afin de permettre l'occupation permanente du domaine public avec une colonne Morris / Approuver le projet de convention à cet effet.
- 20.12** Accorder un soutien financier non récurrent de 4 800 \$ à Maison des jeunes d'Ahuntsic dans le cadre du projet « Les jeunes sont les artistes de demain » de la 3e édition du Budget participatif de l'arrondissement / Approuver le projet de convention à cet effet.
- 20.13** Accorder un soutien financier de 15 300 \$ à Carrefour jeunesse emploi Ahuntsic Bordeaux Cartierville pour la réalisation du projet « Brigade d'hiver » pour la période du 1er novembre 2025 au 30 avril 2026 / Approuver le projet de convention à cet effet.

30 – Administration et finances

- 30.01** Prendre acte du rapport sur l'exercice des pouvoirs délégués aux fonctionnaires pour la période du 1^{er} juin au 31 juillet 2025.
- 30.02** Accepter, en vertu de l'article 85.1 de la Charte de la Ville de Montréal, métropole du Québec (R.L.R.Q., c. C-11.4), l'offre de l'arrondissement du Plateau-Mont-Royal pour les services de l'Escouade dédiée aux établissements d'hébergement touristique, pour l'application de toute disposition d'un règlement de zonage et d'un règlement en matière de permis et certificats adoptés en vertu de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (R.L.R.Q., c. A-19.1) relative aux établissements d'hébergement touristique, à l'exception des dispositions applicables aux hôtels, gîtes, hôtels-appartements, auberges de jeunesse et camping, et ce, pour la délivrance de constats d'infraction.
- 30.03** Accepter, en vertu de l'article 85.1 de la Charte de la Ville de Montréal, métropole du Québec (RLRQ, c. C-11.4), l'offre de services de la Division des services techniques et du soutien logistique aux installations (DSTSLI) de l'arrondissement de Mercier-Hochelaga-Maisonneuve pour la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2026.
- 30.04** Accepter, en vertu de l'article 85 de la Charte de la Ville de Montréal, métropole du Québec (RLRQ, chapitre C-11.4), l'offre du conseil municipal concernant la réalisation de certains travaux de protection des ormes d'Amérique publics par le Service des grands parcs, du Mont-Royal et des sports (SGPMRS) sur le territoire de l'arrondissement d'Achuntsic-Cartierville.
- 30.05** Adhérer au programme de conversion de l'éclairage des terrains sportifs en luminaires à technologie DEL de l'Union des municipalités du Québec (UMQ), et lui confier le mandat de fournir un service clés en main pour la conversion des terrains sportifs pour les années 2025, 2026, 2027 et 2028 (ECLA-SPORT-2025) / Autoriser le dépôt de la demande d'adhésion au nom de l'arrondissement d'Achuntsic-Cartierville.
- 30.06** Accorder un soutien financier de 200 \$ à Association Récréative et Culturelle Nicolas-Viel afin de le soutenir dans la poursuite de ses activités.
- 30.07** Adopter les projets retenus dans le cadre de la 4^e édition du budget participatif de l'arrondissement / Affecter une somme de 350 000 \$, net de ristournes, provenant de la réserve développement.
- 30.08** Approuver le rapport final des dépenses relatives au projet ayant fait l'objet d'une aide financière du ministère des Transports et de la Mobilité durable dans le cadre du Programme d'aide financière aux activités de sensibilisation à la mobilité durable (MobilisActions), pour le projet Accompagnement et découverte du vélo d'hiver / Transmettre la résolution au ministère des Transports et de la Mobilité durable.

40 – Réglementation

- 40.01** Approuver la programmation d'événements publics sur le territoire de l'arrondissement d'Achuntsic-Cartierville et édicter les ordonnances requises dans le cadre de ces événements.
- 40.02** Édicter, en vertu du Règlement sur la circulation et le stationnement (R.R.V.M., chapitre C-4.1, article 3, paragraphe 1^o), une ordonnance permettant d'aménager des voies cyclables sur plusieurs axes de l'arrondissement.

- 40.03** Édicter, en vertu du Règlement sur la circulation et le stationnement (R.R.V.M., chapitre C-4.1, article 3, paragraphe 3°), une ordonnance relative à la direction des voies et aux manoeuvres obligatoires ou interdites sur la rue De Salaberry.
- 40.04** Adopter, en vertu du Règlement sur la circulation et le stationnement (R.R.V.M., chapitre C-4.1, article 3, paragraphe 6°), une résolution visant à installer un poste d'attente pour autobus et autocars sur l'avenue Christophe-Colomb, entre l'avenue Émile-Journault et la rue Étienne-Blanchard.
- 40.05** Édicter, en vertu du Règlement sur les exemptions en matière d'unités de stationnement (5984), une ordonnance exemptant le propriétaire du bâtiment situé au 1607, rue Prieur Est, érigé sur le lot 2 495 062 du cadastre du Québec, de l'obligation de fournir une (1) unité de stationnement exigible dans le cadre du projet de construction du bâtiment - Demande de permis 3003576174.
- 40.06** Adopter le Règlement modifiant le Règlement sur les parcs (R.R.V.M., c. P-3) de l'ancienne Ville de Montréal à l'égard du territoire de l'arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville.
- 40.07** Adopter le Règlement modifiant le Règlement sur les clôtures (R.R.V.M. chapitre C-5) de l'ancienne Ville de Montréal à l'égard du territoire de l'arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville, afin de modifier les dispositions sur les enceintes de bassin.
- 40.08** Adopter le règlement modifiant le Règlement d'urbanisme de l'arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville (01-274), afin de régir les établissements d'hébergement touristique.
- 40.09** Demander à la ministre des Affaires municipales une prolongation de délais de 6 mois afin que l'arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville adopte ses règlements de concordance au Plan d'urbanisme et de mobilité (PUM) de la Ville de Montréal.
- 40.10** Adopter un second projet de règlement modifiant le Règlement d'urbanisme (01-274) afin de modifier les classes des usages I.2 du District central et le Règlement sur les usages conditionnels (RCA13 09010) de l'arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville afin d'ajouter l'usage « pôle de mobilité » (dossier 1259570023).
- 40.11** Adopter, en vertu du Règlement sur les projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (RCA02 09007), une résolution visant à autoriser la démolition et la construction de bâtiments municipaux sur la propriété située au 999, boulevard Henri-Bourassa Ouest - Lot 3 879 345 du cadastre du Québec - Zones 1185, 1197, 1208, 1212 et 1217.
- 40.12** Adopter, en vertu du Règlement sur les projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (RCA02 09007), un second projet de résolution visant à autoriser l'occupation à des fins de lieu de culte d'une partie du deuxième étage du bâtiment situé au 500, rue de Port-Royal Ouest - Lot 1 488 863 du cadastre du Québec - Zone 1293.
- 40.13** Adopter, en vertu du Règlement sur les projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (RCA02 09007), un second projet de résolution visant à autoriser l'agrandissement du bâtiment situé au 1100, avenue Berthe-Louard - Lot 2 498 042 du cadastre du Québec - Zone 1424.
- 40.14** Dossier retiré.
- 40.15** Adopter, en vertu du Règlement sur les projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (RCA02 09007), un second projet de résolution visant à modifier le projet particulier autorisé par la résolution CA17 090259, afin de permettre l'augmentation de la hauteur de 4 à 6 étages pour la phase 6 du projet Crown, situé sur le terrain vacant à l'angle de la rue Meilleur et de la rue Sauvé Ouest - Lot 6 191 167 du cadastre du Québec - Zone 1262.

- 40.16** Accorder une dérogation mineure visant à autoriser, pour l'immeuble portant le numéro 10410, Grande-Allée, l'aménagement d'une unité de stationnement en partie en cour avant - Lot 1 996 419 du cadastre du Québec - Demande de permis 3003556067.
- 40.17** Accorder une dérogation mineure visant à autoriser, pour le bâtiment projeté situé du côté nord de la rue Prieur Est, à l'est de la rue Francis, une unité de stationnement en cour avant - Lot 2 495 062 du cadastre du Québec - Demande de permis 3003564760.

51 – Nomination / Désignation

- 51.01** Demander au Directeur de l'état civil de désigner Madame Effie Giannou, conseillère du district de Bordeaux-Cartierville, pour agir à titre de « célébrante compétente » afin de célébrer des unions et mariages civils sur le territoire de l'arrondissement.

60 – Information

- 60.01** Prendre acte des procès-verbaux des réunions du comité consultatif d'urbanisme tenues les 4 et 11 juin 2025.
- 60.02** Prendre acte du procès-verbal de la réunion du comité d'étude des demandes d'autorisation de démolition d'immeubles tenue le 4 juin 2025.
- 60.03** Dépôt d'un second procès-verbal de correction relatif au Règlement modifiant le Règlement d'urbanisme (01-274) et le Règlement sur les usages conditionnels (RCA13 09010) de l'arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville (01-274-66).
- 60.04** Dépôt d'un procès-verbal de correction relatif au Règlement modifiant le Règlement d'urbanisme de l'arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville (01-274) et le Règlement sur les opérations cadastrales (R.R.V.M., c. O-1) à l'égard du territoire de l'arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville (01-274-67).

70 – Autres sujets

- 70.01** Affaires nouvelles
- 70.02** Levée de la séance